

★ INFO RELAIS M

SEPTEMBRE > DÉCEMBRE 2018

édito

Les vacances sont finies !

Quelques enfants commencent l'école, et de nouveaux vont fréquenter le RAM...

Ce trimestre sera plus particulièrement consacré aux postures des grands et des petits. Une sensibilisation aux troubles musculo-squelettique, menée par un kiné, sera proposée à un groupe d'assistants maternels.

Des ateliers de motricité libre animés par une psychomotricienne seront ouverts aux enfants, accompagnés de leurs assistants maternels. Cette réflexion sur la psychomotricité sera clôturée par une soirée échanges.

Comme toujours la fête de Noël permettra de réunir familles et professionnels.

Quitterie, secrétaire du RAM, cesse ses fonctions fin août. Nous la remercions encore pour son implication et nous lui souhaitons de la réussite dans ses nouvelles fonctions au sein de la Communauté de Communes du Haut-Béarn.

Nous en profitons pour souhaiter la bienvenue à Églantine, nouvelle secrétaire.

Bonne reprise à tous.

À très bientôt.

L'équipe du Relais



Les ateliers du trimestre

Septembre

L'ÎLOT MÔMES		
Lundi 10	09h30 - 11h30	De retour au relais...
Mardi 11	09h30 - 11h30	De retour au relais...
Mercredi 12	09h30 - 11h30	De retour au relais...
Jeudi 13	09h30 - 11h30	De retour au relais...
Vendredi 14	09h30 - 11h30	De retour au relais...
Lundi 17	09h30 - 11h30	Touchons, manipulons...
Mardi 18	09h30 - 11h30	Touchons, manipulons...
Mercredi 19	09h30 - 11h30	Touchons, manipulons...
Jeudi 20	09h30 - 11h30	Touchons, manipulons...
Vendredi 21	09h30 - 11h30	Touchons, manipulons...
Lundi 24	09h30 - 11h30	Autour des sens
Mardi 25	09h30 - 11h30	Autour des sens
Mercredi 26	09h30 - 11h30	Jeux d'eau
Jeudi 27	09h30 - 11h30	Autour des sens
Vendredi 28	09h30 - 11h30	Autour des sens
OGEU-LES-BAINS		
Mardi 18	09h30 - 11h30	De retour au relais...
LÉDEUX		
Mardi 11	09h30 - 11h30	De retour au relais...
Mardi 25	09h30 - 11h30	1, 2, 3 bougeons !
SAINT-GOIN		
Jeudi 13	09h30 - 11h30	De retour au relais...
Jeudi 20	09h30 - 11h30	Quel casse-tête !
Jeudi 27	09h30 - 11h30	1, 2, 3 bougeons !
LASSEUBE		
Vendredi 14	09h30 - 11h30	De retour au relais...
Vendredi 28	09h30 - 11h30	1, 2, 3 bougeons !

Octobre

L'ÎLOT MÔMES		
Lundi 01	09h30 - 11h30	Quel casse-tête !
Mardi 02	09h30 - 11h30	Quel casse-tête !
Mercredi 03	09h30 - 11h30	Quel casse-tête !
Jeudi 04	09h30 - 11h30	Quel casse-tête !
Vendredi 05	09h30 - 11h30	Quel casse-tête !
Lundi 08	09h30 - 11h30	Autour du goût...
Mardi 09	09h30 - 11h30	Autour du goût...
Mercredi 10	09h30 - 11h30	Autour du goût...
Jeudi 11	09h30 - 11h30	Autour du goût...
Vendredi 12	09h30 - 11h30	Autour du goût...
Lundi 15	09h30 - 11h30	1, 2, 3 bougeons !
Mardi 16	09h30 - 11h30	Jeux d'eau

Mercredi 17	09h30 - 11h30	1, 2, 3 bougeons !
Jeudi 18	09h30 - 11h30	1, 2, 3 bougeons !
Vendredi 19	09h30 - 11h30	1, 2, 3 bougeons !
OGEU-LES-BAINS		
Mardi 02	09h30 - 11h30	Touchons, manipulons...
Mardi 16	09h45 - 11h30	Rencontre avec le RAM d'Ossau
LÉDEUX		
Mardi 09	09h30 - 11h30	Autour du goût...
SAINT-GOIN		
Jeudi 04	09h30 - 11h30	Touchons, manipulons...
Jeudi 11	09h30 - 11h30	Autour du goût...
Jeudi 18	09h30 - 11h30	Autour des sens...
LASSEUBE		
Vendredi 12	09h30 - 11h30	Autour du goût...

Novembre

L'ÎLOT MÔMES		
Lundi 05	09h30 - 11h30	Créons ensemble !
Mardi 06	09h30 - 11h30	Créons ensemble !
Mercredi 07	09h30 - 11h30	Créons ensemble !
Jeudi 08	09h30 - 11h30	Créons ensemble !
Vendredi 09	09h30 - 11h30	Créons ensemble !
Lundi 12	09h30 ou 10h30	Motricité libre avec Élisabeth Pradere ✘
Mardi 13	09h30 - 11h30	Éveil musical avec Luc Martinez ✘
Mercredi 14	09h30 - 11h30	Quel casse-tête !
Jeudi 15	09h30 - 11h30	Quel casse-tête !
Vendredi 16	09h30 - 11h30	Quel casse-tête !
Lundi 19	09h30 - 11h30	Touchons, manipulons...
Mardi 20	09h30 - 11h30	Éveil musical avec Luc Martinez ✘
Mercredi 21	09h30 - 11h30	Touchons, manipulons...
Jeudi 22	09h30 - 11h30	Touchons, manipulons...
Vendredi 23	09h30 - 11h30	Touchons, manipulons...
Lundi 26	09h30 ou 10h30	Motricité libre avec Élisabeth Pradere ✘
Mardi 27	09h30 - 11h30	Éveil musical avec Luc Martinez ✘
Mercredi 28	09h30 - 11h30	Ça roule !
Jeudi 29	09h30 - 11h30	Jeux d'eau
Vendredi 30	09h30 - 11h30	Ça roule !
OGEU-LES-BAINS		
Mardi 13	10h00 - 11h00	Temps de lecture à la Bibliothèque Relais d'Ogeu-les-Bains
Mardi 27	09h30 - 11h30	Créons ensemble !
LÉDEUX		
Mardi 06	09h30 - 11h30	Touchons, manipulons...
Mardi 20	09h30 - 11h30	Créons ensemble !
SAINT-GOIN		
Jeudi 08	09h30 - 11h30	Touchons, manipulons...
Jeudi 15	09h30 - 11h30	Quel casse-tête !
Jeudi 22	09h30 - 11h30	Créons ensemble !
Jeudi 29	09h30 - 11h30	Ça roule !
LASSEUBE		
Vendredi 09	10h00 - 11h00	Temps de lecture à la Bibliothèque Relais de Lasseube
Vendredi 23	09h30 - 11h30	Créons ensemble !

Vous allez participer aux différents ateliers collectifs, selon le(s) jour(s) attribué(s) lors de votre inscription. Si vous n'êtes pas encore inscrit(e)s, vous pouvez le faire en téléphonant au secrétariat du RAM.

Si vous êtes dans l'impossibilité de participer aux animations, veuillez en informer le secrétariat afin d'en faire profiter vos collègues.



ANIMATION SUR INSCRIPTION

N'oubliez pas de vous inscrire en téléphonant au secrétariat du RAM : 05 59 39 38 39

Décembre

L'ÎLOT MÔMES		
Lundi 03	09h30 - 11h30	Créons ensemble !
Mardi 04	09h30 - 11h30	Créons ensemble !
Mercredi 05	09h30 - 11h30	Créons ensemble !
Jeudi 06	09h30 - 11h30	Créons ensemble !
Vendredi 07	09h30 - 11h30	Créons ensemble !
Lundi 10	09h30 - 11h30	Autour des sens...
Mardi 11	09h30 - 11h30	Autour des sens...
Mercredi 12	09h30 - 11h30	Autour des sens...
Jeudi 13	09h30 - 11h30	Autour des sens...
Vendredi 14	09h30 - 11h30	Jeux d'eau
Lundi 17	09h30 - 11h30	Vivement Noël !
Mardi 18	09h30 - 11h30	Vivement Noël !
Mercredi 19	09h30 - 11h30	Vivement Noël !
Jeudi 20	09h30 - 11h30	Vivement Noël !
Vendredi 21	09h30 - 11h30	Vivement Noël !
OGEU-LES-BAINS		
Mardi 11	09h30 - 11h30	Vivement Noël !
LÉDEUX		
Mardi 04	09h30 - 11h30	1, 2, 3 bougeons !
Mardi 18	09h30 - 11h30	Vivement Noël !
SAINT-GOIN		
Jeudi 06	09h30 - 11h30	1, 2, 3 bougeons !
Jeudi 13	09h30 - 11h30	Touchons, manipulons...
Jeudi 20	09h30 - 11h30	Vivement Noël !
LASSEUBE		
Vendredi 07	09h30 - 11h30	1, 2, 3 bougeons !
Vendredi 21	09h30 - 11h30	Vivement Noël !

Quelques précisions

Intervention de la Médiathèque des Gaves

Une bibliothécaire de la médiathèque des Gaves vous propose deux temps de lecture :

- **Vendredi 09 novembre de 10h00 à 11h00** à la Bibliothèque Relais de Lasseube ;
- **Mardi 13 novembre de 10h00 à 11h00** à la Bibliothèque Relais d'Ogeu-les-Bains.

Jeux d'eau

Ils sont prévus dans les locaux de la crèche L'îlot mômes, **le mercredi 26 septembre, le mardi 16 octobre, le jeudi 29 novembre et le vendredi 14 décembre**. N'oubliez pas d'amener un change !

Nous vous rappelons que la salle de jeux de la crèche est ouverte aux personnes ne souhaitant pas participer aux jeux d'eau.

Éveil musical

Ce trimestre, **trois séances** d'éveil musical, avec Luc Martinez, sont organisées à L'îlot mômes les **mardis 13, 20 et 27 novembre**. Afin de faciliter les interactions entre l'intervenant et les enfants, il est préférable de participer aux deux séances.

Si vous êtes intéressés mais non inscrits sur ces groupes, il est important de le préciser auprès du secrétariat. Nous pourrions vous inscrire sur liste d'attente et vous contacter en fonction des places disponibles (la priorité est donc donnée aux assistants maternels inscrits ce jour là).

Semaine du goût

Dans le cadre de la semaine du goût, nous vous proposons, comme l'année dernière, de partager un moment convivial autour d'une dégustation durant les ateliers. **Au cours de la réunion de début de trimestre nous réfléchirons ensemble au contenu et à l'organisation de cet atelier.**

Les RDV à ne pas manquer !

Réunion de début de trimestre

Ordre du jour : bilan trimestre dernier, Journée nationale des Assistants Maternels, projets divers, suggestions...

Luc Martinez, musicien et Catherine Favergeat, bibliothécaire sont invités à cette réunion afin d'échanger au sujet de leurs interventions de l'année.

Deux dates de réunion sont proposées avec inscription préalable :

MARDI 25 SEPTEMBRE ou **MARDI 02 OCTOBRE à 19h00** à L'îlot mômes.

La date retenue sera celle qui comprendra le plus d'assistants maternels inscrits.

Un minimum de 10 assistants maternels est attendu pour maintenir la réunion.

Nous vous proposons de prolonger cette soirée par une "auberge espagnole".

Inscription avant le mercredi 19 septembre auprès du secrétariat du RAM.

Temps de lecture à la Médiathèque des Gaves

Les vendredis 21 septembre, 19 octobre, 16 novembre et 21 décembre à 9h45 et 10h30

Une intervenante de la médiathèque propose un temps de lecture. Deux groupes seront constitués. *Si cela vous intéresse, il est nécessaire de vous inscrire au secrétariat du RAM en précisant l'horaire souhaité : 09h45 ou 10h30.*

Votre inscription à ce temps de lecture vient en supplément de votre participation aux ateliers réguliers.

Fête de Noël

La date ainsi que le déroulement de ce temps festif ne sont pas encore définis : nous vous transmettrons ces informations ultérieurement.

Spectacle "Poulette crevette"

Date à définir (courant octobre)
> Médiathèque des Gaves

COMPAGNIE LA BALEINE-CARGO

théâtre musical
30' > dès 18 mois

Poulette Crevette est un spectacle théâtral et musical inspiré de l'album jeunesse du même nom écrit par Françoise Guillaumond, illustré par Clément Oubrière et publié aux Editions Magnard.

Poulette Crevette raconte l'histoire d'une poulette pas comme les autres qui ne parle pas. Sa maman poule s'inquiète et toute la basse-cour est en émoi... Il s'agit d'une histoire décalée, pleine d'humour et de suspense qui parle de tolérance.

Les comédiennes sont chanteuses et musiciennes. Elles rythment le récit à l'aide de différentes musiques. Elles inventent un langage commun et universel en s'inspirant de l'univers du poulailler (caquètements, gloussements, mots inventés...).

Installées dans un poulailler, elles manipulent des objets (œufs, poussins et poulettes) à proximité des enfants.



Sensibilisation à la motricité libre

- Ateliers destinés aux enfants accompagnés de leurs assistants maternels, animés par Élisabeth Pradere, psychomotricienne :

> **Lundi 12 et lundi 26 novembre à 9h30 ou 10h30 (sur inscription)**

Nous vous proposons d'affiner votre regard sur le langage corporel des enfants que vous accueillez, en lien avec la notion de motricité libre, en participant à deux ateliers de 45 minutes séparés par un intervalle de 15 jours. Ce concept de motricité libre permet à l'enfant d'explorer son corps et son environnement en toute liberté grâce à l'attitude soutenante de l'adulte. L'idée est de proposer une juste posture qui sécurise l'enfant, lui donne envie d'exploiter ses capacités pour en faire des compétences et d'aller à la rencontre de l'autre. Nous verrons également comment optimiser l'environnement pour favoriser l'autonomie motrice des enfants en fonction de leur niveau de développement.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez vous inscrire au secrétariat en précisant l'horaire souhaitée. Dans un souci d'approfondissement des observations et de continuité des échanges, il est souhaitable que vous participiez aux deux ateliers.

- Table ronde destinée aux assistants maternels coanimée par la psychomotricienne Élisabeth Pradere et la psychologue Sandrine Nabères

> **Mardi 27 novembre, salle du RAM à 20h00 (ouverte à tous)**

Les ateliers se concluront par une soirée d'échange ouverte à tous sur le thème de la motricité libre. En s'appuyant sur les expériences vécues auprès des enfants, les observations et questions soulevées aux cours des ateliers, nous échangerons et réfléchirons en commun sur le développement psychomoteur et psychoaffectif du jeune enfant. Avec le soutien d'un éclairage théorique, les intervenantes présenteront l'intérêt de la motricité libre en lien avec le développement psychique et cognitif.

Ça peut vous intéresser !

Festival Petite Enfance aux Parc des Expositions de Pau > Du 8 au 11 novembre

Cette année le festival abordera "l'éveil en sécurité". Un programme détaillé vous sera communiqué ultérieurement.

Dans le cadre du RAM, une sortie sera prévue **le vendredi 9 novembre**.

Si cela vous intéresse, vous pouvez vous inscrire au relais.

Du côté de la...

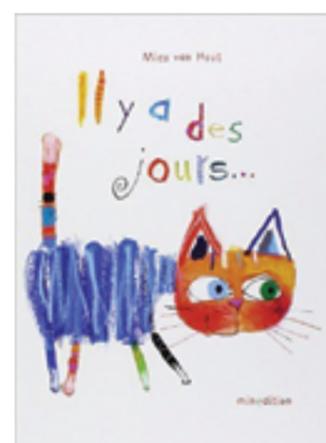
MÉDIATHÈQUE DES GAVES



MES AMIS DE LA MER

Un album plein de couleurs idéal pour un retour de vacances, parce que l'été n'est pas fini nous partons à la mer avec :

Mes amis de la mer un bel album de Jean Leroy et Giulia Bruel à L'école des Loisirs. Une proposition sous-marine qui incite l'enfant à chercher des poissons et des crustacés au gré de la promenade.

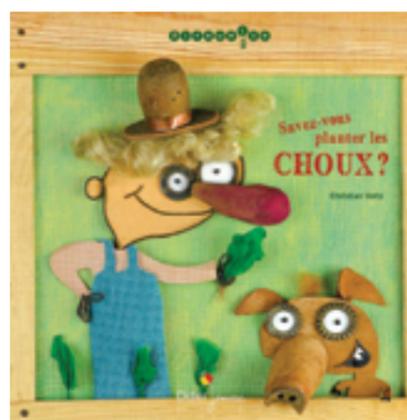


IL Y A DES JOURS

Il y a des jours... où tout baigne... où on broie du noir... où on voit la vie en rose. Toute la palette des émotions dans l'univers des expressions familières, un livre qui pose des mots sur une émotion désagréable comme la tristesse ou la colère et qui permet d'en diminuer l'intensité. Un très joli petit album cartonné, très coloré, pastel et tons vifs.

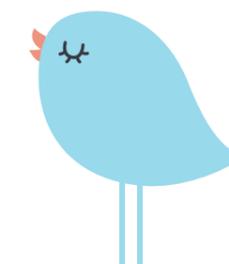
SAVEZ-VOUS PLANTER LES CHOUX ?

La collection Pirouette chez Didier Jeunesse nous enchante régulièrement. Cette fois-ci encore c'est une belle réussite, d'autant plus que pour cet album cartonné grand format **Savez-vous planter les choux**, c'est Christian Voltz, illustrateur de talent, qui s'y colle, et coller il sait faire : des bouts de tissus, de ferraille, de cartons... Les personnages, les animaux prennent forme avec des expressions vives drôles et tendres. À chanter sans modération !



Alors à très bientôt pour de nouveaux partages littéraires et musicaux...

Catherine



Caprices ou colères ?

Un petit garçon crie, se jette par terre, parce qu'il veut le jouet d'un autre enfant et que celui-ci ne lui donne pas. Un autre tape des pieds parce qu'il ne veut pas mettre son manteau pour sortir en plein hiver.

Ces "crises" surprenantes et inattendues sont fréquentes dans le quotidien des professionnels de la petite enfance et des familles. Souvent nommées "caprices, colères...", que signifient ces mots ?



Les dictionnaires définissent **les caprices** comme "une volonté soudaine irréfléchie et changeante de quelqu'un".

Dans le langage courant, le caprice est assimilé à une tentative consciente de manipulation de la part de l'enfant.

Les colères quant à elles sont définies comme "un état affectif, violent et passager, résultant d'un sentiment, d'une agression, d'un désagrément traduisant un vif mécontentement et pouvant être accompagné de réactions brutales".

Chez le tout petit, la colère exprime par les gestes et les comportements (les cris, les pleurs) ce qui ne peut être dit par des mots (*je ne suis pas d'accord, je ne veux pas, j'ai envie...*). Elle n'intervient jamais sans raison, mais parce que l'enfant vit un déséquilibre émotionnel.

L'adulte a souvent une représentation négative de la colère de l'enfant et l'assimile parfois à un caprice. Ressentie souvent comme une opposition ou une compétition, l'adulte peut alors être tenté de la réprimer, de l'ignorer ou de la tourner en dérision, comme ses propres colères ont parfois été réprimées quand lui-même était enfant.

Pourtant la colère est une émotion saine, naturelle et légitime, aussi légitime que la tristesse la joie, la peur qui sont reconnues et accompagnées.

L'immaturation du cerveau

Avant 5 ans, dans le cerveau de l'enfant les zones d'impulsions et d'inhibitions nécessaires au contrôle de soi et à la gestion des émotions ne sont pas encore bien connectées. L'enfant n'a donc pas les capacités intellectuelles pour faire des caprices.

Les frustrations, les émotions peuvent se manifester de façon parfois violentes : crier, se rouler par terre, taper, jeter... Cette grosse colère permet à l'enfant de se défaire d'une charge émotionnelle qui l'envahit. Cette réaction peut s'exprimer lorsqu'il est confronté à ses propres limites physiques (par exemple : il n'arrive pas à mettre ses chaussures seul), ou à celles posées par les autres.

L'adulte par son accompagnement éducatif va peu à peu aider le tout petit à identifier sa colère et à s'en débarrasser.

La zone du cerveau qui permet de contrôler les émotions devient mûre entre 5 et 7 ans. Dès cet âge là, ces explosions corporelles régressent ; l'enfant exprime plutôt sa colère verbalement.

Selon **Françoise Dolto**, "*l'enfant qui a une réaction insolite a toujours une raison de l'avoir*" (Lorsque l'enfant paraît Seuil 1990).

Le bébé

Totalement dépendant de l'adulte, le tout jeune enfant ne dispose que des cris et des pleurs pour exprimer des besoins physiologiques (soif, faim, sommeil, coliques...) ou émotionnels immédiats (contact physique, câlin, attention, peur, joie, frustration). Il pleure car il cherche à nous dire quelque chose. La réponse apportée par l'adulte (donner une tétée, le pendre dans les bras, le coucher...) rassure le bébé et le sort de cet état de stress.

La période des 2 ans

Souvent vécue comme une période d'opposition, elle est un stade du développement de l'enfant propice aux colères. Il commence à être plus autonome et a envie de faire tout seul. Il exprime ses volontés, ce qu'il veut et ne veut pas. Ceci peut entraîner des tensions, des confrontations fréquentes avec les adultes.

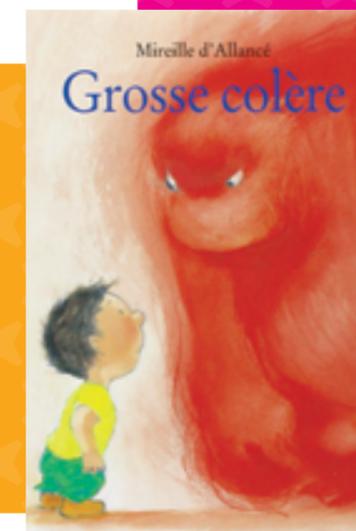
Quelques pistes de réflexions pour accompagner la colère de l'enfant :

- Garder une posture d'adulte (contrôler ses propres émotions, faire baisser la tension anxiogène du tout petit) pour surmonter ensemble cette colère.
- Rester disponible, détourner l'attention de l'enfant quand la colère commence à monter.
- Mettre des mots sur le ressenti de l'enfant afin de l'aider à identifier ses émotions.
- Fixer des limites adaptées à la compréhension et à la capacité de l'enfant : nommer ce qui est autorisé et expliquer les raisons de l'interdit.

Article réalisé en collaboration avec d'autres RAM du Département des Pyrénées-Atlantiques.

Suggestions d'ouvrages pour adultes et albums pour enfants

- *Au cœur des émotions de l'enfant* d'Isabelle Filliozat
- *Vivre heureux avec son enfant et Pour une enfance heureuse* de Catherine Gueguen
- *L'enfant* de Maria Montessori
- *Le livre en colère* de Cédric Ramadier et Vincent Bourgeau
- *Grosse colère* de Mireille d'Allancé



Foire aux questions

La Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRRECTE) d'Aquitaine, propose une documentation concernant l'aspect législatif de l'emploi de l'assistant maternel.

Nous vous proposons une sélection de trois questions/réponses ciblées sur des situations que vous pouvez rencontrer.

Je suis payé en heures réelles, est ce légal ?

Non, la mensualisation du salaire étant obligatoire, vous devez être payé tous les mois sur un salaire de base mensuel identique.

Le salaire sera ainsi déterminé :

- **Accueil en année complète (CDI) ou en cas de remplacement d'un salarié absent (CDD) :**

Taux horaire brut contractuel x nombre d'heures d'accueil hebdomadaire x 52/12.

Ce salaire sera versé chaque mois y compris lorsque l'assistant maternel sera en congés payés

- **Accueil en année incomplète (CDI) :**

Taux horaire brut contractuel x nombre d'heures d'accueil hebdomadaire x nombre de semaines programmées/12. Ce salaire sera versé chaque mois et ne comprend pas l'indemnité de congés payés.

Par exception, en cas de mois comportant des absences non rémunérées, il convient de rémunérer les heures travaillées sur la base du taux horaire réel d'absence.

Le taux horaire réel d'absence est égal : salaire mensuel de base/heures qui auraient réellement été travaillées dans le mois considéré s'il n'y avait pas eu d'absence (il ne s'agit donc pas du taux horaire contractuel).

Peut-on m'amener l'enfant un jour non prévu au contrat de travail ?

En principe, non. La répartition de la durée de travail entre les jours de la semaine ou les semaines du mois doit être indiquée au contrat de travail. Tout changement de cette répartition constitue, sous réserve de l'appréciation des tribunaux, une modification du contrat de travail que l'employeur ne peut imposer au salarié. Par conséquent, votre refus d'accueillir l'enfant un jour non prévu au contrat ne constitue pas une faute.

De la même manière, vous pouvez refuser d'accueillir l'enfant un jour férié non prévu au contrat.

Puis-je récupérer mes heures supplémentaires en repos ?

Non. Les heures majorées (effectuées au-delà de 46 heures hebdomadaires) doivent obligatoirement être payées.

Leur taux de majoration doit être contractualisé. Elles ne peuvent pas être remplacées par l'octroi d'un repos équivalent majoré.

Rappel

En complément, vous pouvez consulter le site Internet de la DIRRECTE d'Aquitaine :

<http://nouvelle-aquitaine.dirreccte.gouv.fr/Droit-du-travail-le-point-sur-les-assistant-e-s-maternel-le-s>

En cliquant sur l'onglet "travail et relations sociales" puis "infos droit du travail", vous avez accès à des fiches pratiques concernant l'emploi et le droit du travail de l'assistant maternel.

Les informations diverses

L'école des loisirs

L'éditeur *L'école des Loisirs* présente une collection de livres pour les bébés et jeunes enfants.

Un abonnement regroupé, par l'intermédiaire du RAM, correspondant à 8 livres (soit un par mois) est proposé à un tarif réduit.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez nous contacter avant le vendredi 28 septembre pour obtenir le bulletin d'abonnement.

Autorisations photos

À l'occasion de la rentrée, de nouveaux enfants fréquenteront les ateliers du RAM.

Vous pouvez vous procurer des autorisations photos, à faire signer par les parents, au secrétariat du RAM ou pendant les ateliers.

Infos IRCSEM

Suite à la réunion du 26 avril dernier concernant les services apportés par l'IRCSEM, voici quelques contacts utiles concernant :

- **Le régime de prévoyance** (incapacité, invalidité, maladies redoutées, décès du salarié, rente éducation...) : www.ircem.fr ou **0 980 980 990**
- **La mutuelle** (complémentaire santé, garantie obsèques, couverture décès accidentel et hospitalisation accidentelle, hospitalisation de l'employeur, garantie capital autonomie) ... www.ircemmutuelle.com ou **0 980 980 390** (devis gratuit en ligne)
- **Le volet social** (santé, handicap, éducation, emploi, aides d'urgence, service d'écoute et de soutien psychologique). Simulation des aides en ligne sur www.ircem.com ou **0 980 980 990**



LE RAM EN IMAGES

Reg'art

> du 15 au 26 mai 2018



Fête du Ram

> Samedi 23 juin à L'îlot mômes



Pique-nique

> Mardi 10 juillet à Lédeuix





PÔLE DÉVELOPPEMENT SOCIAL
Service Petite Enfance



RELAIS ASSISTANTS MATERNELS
DU HAUT-BÉARN

26, rue Jean Moulin

64400 Oloron Sainte-Marie

Tél. 05 59 39 38 39

Courriel : ram@hautbearn.fr

 **hautbearn.fr**

